

Formation adaptée  
aux  
saisonniers

Devenir Maître Nageur Sauveteur  
sans renoncer à son activité hivernale

BP JEPS(\*) Activités Aquatiques et de la Natation  
avec suspension hivernale de la formation

Début de la  
Formation  
le 03/06/2013

#### Le centre de formation

Le Centre de Formation aux Métiers de la Montagne est un établissement de l'institution des Maisons Familiales Rurales (MFR). C'est une association de loi 1901. Cet organisme de formation professionnelle privé, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture proposera une formation BP JEPS Activités Aquatiques et de la Natation, adaptée au travail saisonnier été/hiver. Le CFMM est une antenne du Centre National de Formation de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport (CNF FNMNS).

#### Le métier

- concevoir un projet pédagogique dans le domaine des activités aquatiques
- conduire des actions d'éveil, de découverte, de forme, de bien-être, d'apprentissages pluridisciplinaires, et d'enseignement des nages codifiées de la natation
- organiser la sécurité d'un lieu de pratique
- assurer la sécurité d'un lieu de pratique et des pratiquants
- participer au fonctionnement de la structure

#### Le contenu de la formation

- UC 1 : communiquer dans les situations professionnelles
- UC 2 : prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 : préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC 4 : participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- UC 5 : préparer une séance d'animation dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- UC 6 : encadrer un groupe dans le cadre d'une action dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- UC 7 : mobiliser des connaissances nécessaires à la conduite des activités aquatiques et de la natation
- UC 8 : conduire une action éducative dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- UC 9 : maîtriser les outils et les techniques des activités aquatiques et de la natation
- UC 10 : maîtriser les bases d'anglais nécessaires à la conduite des activités aquatiques et de la natation

#### Organisation de la formation

- Date limite d'inscription : le 22 Avril 2013
- Date de sélection : le 25 mai 2013
- Début de la formation : 3 Juin 2013
- Juin 2013 : formation en centre, validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- Juillet/Août 2013 : stage en piscine
- Automne 2013 : formation en centre et stage en piscine
- Hiver 2014 (21 décembre 2013 au 13 avril 2014) : suspension hivernale de la formation
- Printemps 2014 : formation en centre et stage en piscine
- Fin de la formation : 6 Juin 2014

Formation  
habilitée  
par la DRJSCS  
n° 13069BP0010

Sélection  
des candidats  
Le 25 Mai 2013

### Appellations et remarques importantes

Selon les secteurs de pratique, les titulaires de cette formation peuvent porter différentes appellations : animateur d'activités aquatiques, éducateur d'activités aquatiques, ETAPS (Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives), éducateur sportif des activités de la natation, moniteur de la natation ...

Dans tous les cas, les titulaires de cette formation portent le titre de Maître Nageur Sauveteur (MNS).

### Publics concernés

Ces professionnels peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics du très jeune enfant au senior.

### Entreprises et structures employeuses

Les activités s'exercent aujourd'hui principalement dans le cadre

- des collectivités territoriales
- du secteur marchand (centre aquatique, centre de remise en forme, activité libérale ...)
- du secteur sportif professionnel
- secteur associatif (clubs sportifs associés ou non à une fédération)

### Conditions d'accès

- être âgé de 18 ans
- être titulaire du BNSSA en cours de validité
- être titulaire du Premier Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) à jour de formation continue
- répondre aux exigences médicales d'entrée en formation (certificat médical de moins de 3 mois)

### Contenu des épreuves de sélection

- épreuve écrite : dossier dactylographié de 5 pages à **envoyer en même temps que le dossier d'inscription** comportant :
  - x un CV complet
  - x une description des expériences pratiques et pédagogiques dans le cadre des activités aquatiques, des autres activités sportives et dans l'encadrement de différents publics en dehors du cadre strictement sportif
  - x une description des motivations et du projet professionnel qui doit intégrer la notion de pluriactivité
- épreuves pratiques :
  - x test de performance sportive (800 mètres nage libre en moins de 16 minutes)
  - x réalisation d'un 100 mètres 4 nages (le CFMM se réserve la possibilité de ne pas éliminer les candidats échouant à cette épreuve)
- épreuve orale : l'entretien de 20 minutes s'effectue à partir du dossier précédent
  - x exposé du dossier : 5 minutes
  - x entretien avec le jury : 15 minutes

Début de la  
Formation  
le 03/06/2013

Le Centre de Formation aux Métiers de la Montagne peut proposer des structures de stage aux stagiaires n'ayant pas trouvé d'entreprises acceptant de les accueillir durant les différentes périodes de stage.

### Volume horaire

Formation en centre : ~651 heures  
Stage en entreprise : ~ 539 heures

### Certification de la formation

Les diplômes sont délivrés par le ministère de la santé et des sports. Les certifications seront validées par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes.

### Coût et financement de la formation

Pour financer ce type de formation, des aides peuvent être mises en place par différents organismes selon votre situation personnelle et professionnelle. Il vous revient donc de faire des démarches auprès du pôle emploi, de la mission locale dont vous dépendez.

### Renseignements et contacts

Pour tous renseignements sur cette formation, contacter

- les responsables de la formation

Etienne TOURNIER  
Mail : [etienne.tournier@mfr.asso.fr](mailto:etienne.tournier@mfr.asso.fr)

Anne-Sophie FEDE  
Mail : [anne-sophie.fede@mfr.asso.fr](mailto:anne-sophie.fede@mfr.asso.fr)

[www.cfmm.fr](http://www.cfmm.fr)

- le Centre de Formation aux Métiers de la Montagne  
CFMM  
1 route de Tronchine - B.P. 51 74 230 Thônes  
Téléphone : 04 50 02 00 79 - Fax : 04 50 02 05 11

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site [www.cfmm.fr](http://www.cfmm.fr) ou peut être retiré auprès du secrétariat du centre de formation.

Début de la  
Formation  
le 03/06/2013